

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CCAS

L'an deux mil vingt-cinq, les dix-neuf mars à dix-huit heures, le conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en session ordinaire, sous la présidence de Madame BOISNARD, vice-présidente du CCAS de Pacé.

Date de convocation : 06/03/2025

Nombre de membres en exercice : 12

Présents à l'ouverture de la séance : 07

Quorum réuni

Étaient présents :

M. DEPOUEZ

Mme BOISNARD

M. ROUAULT

M. BOUFFORT

Mme BESNARD

M. GUILLAUME

Mme LAMBART

Étaient excusés :

Mme KHAN

Mme HERCEG-GALESNE

M. GAISLIN a donné pouvoir à M. ROUAULT

Mme SUBILEAU

M. TATIN

Étaient absents :

M. LUCET (démissionnaire – remplacement en cours)

Secrétaire de séance :

Mme BESNARD Jeannine.



Del 2025-02-01 – 19 mars 2025

ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE SÉANCE POUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le rapporteur,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil d'administration doit procéder à l'élection d'un président dans les séances ou le compte administratif est débattu.

Vu le code général des collectivités territoriales relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré

DÉSIGNE Madame Karine BOISNARD pour assurer cette fonction

VOTE : Unanimité.

Quorum réuni

Fait les jours mois et an que dessus,
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,
Jeannine BESNARD

Le Président du C.C.A.S,
Par délégation,
La vice-présidente,
Karine BOISNARD

Jeannine Besnard



[Signature]

